

PV 144 Sp 25

## **PV de la Commission Sportive du 30 janvier 2024**

**Président de séance** : M. TRINQUESSE Jean-Louis

**Présents** : Messieurs Dominique JOSEPH, Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE

**Assiste** : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18 h 30

### **Forfaits**

#### **Match 27828180 du 27.01.2024 Avallon FCO 2 – Héry 2 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note du courriel reçu du club d'Héry, via leur messagerie officielle,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U13 d'Héry 2 forfait pour cette rencontre,
- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe Héry 2 au bénéfice de l'équipe d'Avallon FCO 2,
- Score : Avallon FCO 2 = 3 buts, 3 points - Héry 2 = 0 but, - 1 point
- Amende de 30€ au club d'Héry pour forfait déclaré Jeunes (amende 6.11).

#### **Match 27828182 du 27.01.2024 Ravières 2 – Stade Auxerre 4 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note du courriel reçu du club Stade Auxerre, via leur messagerie officielle,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U13 du Stade Auxerre 4 forfait pour cette rencontre,
- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe Stade Auxerre 4 au bénéfice de l'équipe de Ravières 2,
- Score : Ravières 2 = 3 buts, 3 points - Stade Auxerre 4 = 0 but, - 1 point
- Amende de 30€ au club de Stade Auxerre pour forfait déclaré Jeunes (amende 6.11).

#### **Match 27840951 du 27.01.2024 Sens FC 1 – Stade Auxerre 2 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note du courriel reçu du club Stade Auxerre, via leur messagerie officielle,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U18 du Stade Auxerre 2 forfait pour cette rencontre,
- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe Stade Auxerre 2 au bénéfice de l'équipe de Sens FC 1,
- Score : Sens FC 2 = 3 buts, 3 points - Stade Auxerre 2 = 0 but, - 1 point
- Amende de 30€ au club de Stade Auxerre pour forfait déclaré Jeunes (amende 6.11).

#### **Match 27841069 du 27.01.2024 Champigny/Sérotin 1 – Villeneuve 1 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel de Rudy Ballu, arbitre de la rencontre, en date du 27 janvier 2024 indiquant l'absence de l'équipe de Villeneuve sur Yonne,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U18 du Villeneuve sur Yonne forfait pour cette rencontre,

- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe Villeneuve sur Yonne 1 au bénéfice de l'équipe de Champigny/Sérotin 1,
- Score : Champigny/Sérotin 1 = 3 buts, 3 points - Villeneuve sur Yonne 1 = 0 but, - 1 point
- Amende de 45€ au club de Champigny pour forfait non déclaré Jeunes (amende 6.11).

#### **Match 27844973 du 27.01.2024 Charmoy 1 – GJ Armançon 2 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Réceptionne la feuille de match dûment remplie par les deux clubs,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U13 du Groupement Jeunes Armançon incomplète pour cette rencontre,
- Applique le règlement et donne match perdu à l'équipe Groupement Jeunes Armançon 2 au bénéfice de l'équipe de Charmoy 1,
- Score : Charmoy 1 = 3 buts, 3 points - Groupement Jeunes Armançon 2 = 0 but
- La commission sportive fait preuve de mansuétude et ne met pas de point de pénalité au GJ de l'Armançon.

### **Changements dates, horaires, terrains**

#### **Match 27840956 du 03.02.2024 Chevannes 1 – Cerisiers 1 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Chevannes, reçu le 29/01/2024 de leur messagerie officielle, demandant de décaler le match de 15h30 à 15h00,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 03 février 2024 à 15h00 sur les installations de Charbuy.

#### **Match 27844976 du 27.01.2024 Ent Florentinois 3 – Charny 1 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Prend note de la demande de Charny, via leur messagerie officielle, de reporter le match le 15 juin 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre,
- Les matchs de championnat devant tous être joués pour le 8 juin dernier délai,
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 2 mars 2024 à 10h00.

#### **Match 27339778 du 10.02.2024 US Toucy 1 – Charbuy/Fleury/Chevannes 1 U15 Coupe de l'Yonne**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy, via Footclubs, demandant de décaler le match de 13h30 à 12h30,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 février 2024 à 12h30.

#### **Match 27338624 du 10.02.2024 Joigny 2 – Héry 1 U15 Coupe de l'Yonne**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Héry, via Footclubs, demandant de décaler le match de 13h30 à 12h30,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 février 2024 à 12h00.

**Match 27338452 du 10.02.2024 Champs sur Yonne 1 – Auxerre Stade 1 U15 Coupe de l'Yonne**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Auxerre Stade, via Footclubs, demandant de décaler le match de 15h00 à 12h30 et d'inverser le lieu du match,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 février 2024 à 12h30 sur les installations de l'Arbre Sec à Auxerre.

**Match 27823235 du 03.02.2024 Toucy/Diges Pourrain 1 – Charbuy/Fleury/Chevannes 1 U15 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy, via Footclubs, demandant de décaler le match de 13h30 à 14h00 et de modifier le lieu du match,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 03 février 2024 à 14h00 au stade de la Tournelle à Saints en Puisaye.

**Match 27835846 du 10.02.2024 Vinneuf 1 – Ent.Florentinois 1 U15F U13F Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Vinneuf, via leur messagerie officielle, d'avancer la date du match du 10 février au 03 février 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 03 février 2024 à 10h00.

**Match 27840958 du 03.02.2024 UF Tonnerrois 1 – Sens FC 1 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Sens FC, via Footclubs, demandant de reporter le match le 23 mars 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 23 mars 2024 à 15h30.

**Match 27835841 du 27.01.2024 Joigny 1 – Avallon 1 U15F U13F Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Avallon, via leur messagerie officielle, de reporter le match le 24 février 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 24 février 2024 à 10h00.

**Match 27841169 du 27.01.2024 Sens Jeunesse 2 – Fontaine/Sens FP/Malay U15 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse indiquant l'impraticabilité de son terrain dû aux conditions météorologiques et demandant le report au 23 mars 2024,
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 17 février 2024 à 15h30.

**Match 27827644 du 27.01.2024 Sens Jeunesse 3 – Fontaine La Gaillarde 1 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse indiquant l'impraticabilité de son terrain dû aux conditions météorologiques et demandant le report de la rencontre,
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 17 février 2024 à 10h00.

**Match 27835842 du 27.01.2024 Sens FC/Paron 1 - GJ Armançon 1 U15F U13F Départemental 2 Gp**

**A**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de GJ Armançon demandant le report du match le 6 avril 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 17 février 2024 à 10h00.

**Match 27841170 du 27.01.2024 GJ Armançon 1 – Pont sur Yonne 1 U15 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Pont sur Yonne demandant le report du match le 23 mars 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 17 février 2024 à 15h30.

**Match 27841215 du 27.01.2024 Ravières 1 – Ent.Florentinois 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Ravières demandant le report du match le 23 mars 2024,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs
- Donne ce match à jouer à la première date disponible, soit le 24 février 2024 à 15h00.

**Match 27841121 du 03.02.2024 Magny 1 – AJ Auxerre 3 U15 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'AJ Auxerre via Footclubs, demandant de décaler le match de 13h30 à 16h30 et d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 03 février 2024 à 16h30 sur les installations du stade Abbé Deschamps.

**Match 27841071 du 27.01.2024 Joigny 2 – Appoigny 1 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Appoigny, via leur messagerie officielle, en date du 26 janvier 2024, demandant le report du match,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 février 2024 à 15h00,
- Amende de 30€ pour le club d'Appoigny pour demande tardive de report en Jeunes ( amende 5.24).

**Match 27841216 du 27.01.2024 Chablis 1 – Varennes Serein 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Varennes, via leur messagerie officielle, en date du 26 janvier 2024, demandant le report du match,
- Compte tenu de l'accord des deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 février 2024 à 15h30,
- Amende de 30€ pour le club de Varennes pour demande tardive de report en Jeunes ( amende 5.24).

### **Match 26510179 du 19.02.2024 UF Tonnerrois 1 – St Bris le Vineux 1 Départemental 1**

La commission,

- Compte tenu de la qualification de l'équipe sénior de l'UF Tonnerrois en Finale Régionale Futsal dont les matchs se dérouleront le 18 février 2024,
- Donne ce match à jouer le 17 mars 2024 à 15h00.

### **Arrêtés municipaux**

La commission, suite à la réception de plusieurs arrêtés municipaux, donne les matchs suivants à jouer le 17 février 2024 :

- Match 27827642 Gron/Véron 1- Paron 3 U13 Départemental 3 Gp A à 10h00
- Match 27826923 Cerisiers 1/ Sens Jeunesse 2 U13 Départemental 2 Gp A : à 10h00
- Match 27841173 St Denis Les Sens 1 – Cerisiers 1 U15 Départemental 1 à 15h00
- Match 27841214 Héry 1 – Champs sur Yonne 1 U15 Départemental 2 Gp C à 13h30
- Match 27840952 Héry 1- UF Tonnerrois 1 U18 Départemental 1 à 15h30
- Match 27840954 Cerisiers 1 – Joigny 1 U18 Départemental 1 à 15h00
- Match 27840952 Héry 1- UF Tonnerrois 1 U18 Départemental 1 à 15h30

## **FMI**

### **Match 27821014 du 27.01.2024 Auxerre SC 1 - US Toucy 1 U18 Départemental 2 Groupe A**

La commission,

- Réceptionne le 28.01.2024 la feuille de match papier complétée par les deux équipes et le constat d'échec,
- Valide le score : Auxerre SC 1 : 1 / US Toucy 1 : 0.

### **Match 27835844 du 27.01.2024 Ent. Florentinois F - Toucy F 1 U15F U13F Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Réceptionne le 29.01.2024 la feuille de match papier complétée et signée par l'arbitre ainsi que le constat d'échec,
- Valide le score : Entente Florentinois : 0 / Toucy : 6 .
- Rappelle aux clubs de l'Entente Florentinois et de Toucy que les éléments suivants sont obligatoires sur une feuille de match : Nom des équipes / score / nom des arbitres.

### **Match 27844977 du 27.01.2024 Groupement Jeunes Armançon 1 – Joigny 3 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Réceptionne le 29.01.2024 la feuille de match papier complétée et signée par les clubs,
- Note l'absence de score indiqué sur la feuille de match papier,
- Demande aux clubs du Groupement Jeunes Armançon et de Joigny de nous indiquer le score de cette rencontre pour lundi 5 février, date impérative.
- Rappelle aux clubs du Groupement Jeunes Armançon et de Joigny que les éléments suivants sont obligatoires sur une feuille de match : Nom des équipes / score / numéro de match/ compétition/nom des arbitres.

## Tournois

La commission, en lien avec la commission technique homologue les tournois suivants :

- Varennes : 9 mai 2024 : U7, U9, U11 et U13
- Gron Véron : 22 juin 2024 : U11 élite, le 29 juin (U7 et U9) et le 30 juin 2024 (U13).
- Quarré St Germain 29 et 30 juin 2024 : U7, U9, U11 et U13

## Question diverse

### **Match 27841070 du 27.01.2024 FC Gâtinais 1 – Pont sur Yonne 1 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Attendu qu'aucun délégué n'est inscrit sur la feuille de match informatisée,
- Vu les dispositions de l'article 17 du règlement du championnat Jeunes du District de l'Yonne : Fonctions du délégué : alinéa B- définition des généralités : « Pour chaque rencontre, au même titre que le rôle d'arbitre, le rôle de délégué est attribué à une personne physique. Cette personne est désignée par le District pour représenter les instances et s'assurer du bon déroulement de la rencontre dans le respect des règlements et surtout elle veille à l'Esprit Sportif.

Quand le District ne désigne pas de représentant officiel, ce rôle est à la charge d'un licencié majeur du club recevant avec obligation de tenir le rôle de délégué sous peine de match perdu si ce manquement est constaté par la commission compétente du District de l'Yonne. Un match ne peut avoir lieu sans délégué. »

- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe recevante FC Gâtinais 1 au bénéfice de l'équipe de Pont sur Yonne 1,
- Score : FC Gâtinais 1 = 0 but, - 1 point – Pont sur Yonne 1 = 3 buts, 3 points
- Amende 30€ au club de FC Gâtinais pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

**Fin de la réunion : 19h30**

### **Le Président**

Monsieur TRINQUETTE Jean-Louis

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*